

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 JUIN 2025



N° 46/2025

Le 27 juin deux mil vingt-cinq à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 20 juin 2025.

PRESENTS : M. Bernard Dubouil, Maire ; M. Patrick Convers, Mme Catherine Bonnet, Mme Laurette Brunet, Madame Yveline Desmedt, M. Christophe Choquet, M. Matthias Matron, Adjoints ; Mme Colette Dollez, M. Bertrand Hamot, Mme Guylaine Fernandes, Mme Béatrice Delamarre, M. Thierry Manfredi, Mme Annie Trézel, M. Bruno Vasseur, M. Thierry Wims, M. Pascal Frazao, M. Stéphane Verhaaren, Mme Sandrine Mahutte, M. Vincent Berthelot, Mme Eléna-Camélia Ferté, Mme Marie-Charlotte Vigne, M. Cyril Rousseau, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Pascal Bourgeteau par M. Christophe Choquet ; Mme Martine Bourgoin par Mme Annie Trézel, M. Dominique Rauzier par M. Patrick Convers ; Mme Catherine Delormel par M. Thierry Wims, M. Cédric Desmedt par Mme Yveline Desmedt.

ABSENTE : Mme Michèle Coulon et Mme Sarah Flagothier.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 27
Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Remboursement d'achat

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enseignante de l'Ecole Maternelle du Moulin a acheté, pour les besoins de l'école et dans un souci économique, 7 chaises, pour un montant de 50 € auprès de la société « la Brocante de Louise ».

Le Conseil Municipal et sur proposition de Monsieur le Maire après en avoir délibéré,

AUTORISE le remboursement de la somme ci-dessus à l'enseignante concernée.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL
Maire de St Just en Chaussée

